



**COMITÉ DE VIGILANCE**  
**LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE**

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DU 4 DÉCEMBRE 2014

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

MONTREAL - QUEBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

## Table des matières

1	ACCUEIL DES PARTICIPANTS.....	1
2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	1
3	APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 11 SEPTEMBRE 2014.....	1
4	BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE .....	1
4.1	Constitution du fonds de fermeture.....	1
4.2	Contribution au fonds de valorisation agricole .....	3
4.3	Visites au site internet.....	4
5	ACTIONS DE SUIVI.....	5
5.1	Carte du lieu d'enfouissement identifiant les différentes zones exploitées au fil des ans.....	5
5.2	Re-certification du wildlife habitat Council .....	6
6	RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	6
6.1	Registre des plaintes.....	6
7	PROCHAINE RÉUNION .....	7

## Liste des annexes

- Annexe 1 Liste des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Contribution au fonds de valorisation agricole
- Annexe 4 Carte du lieu d'enfouissement identifiant les différentes zones exploitées au fil des ans
- Annexe 5 Re-certification du programme de préservation des habitats fauniques
- Annexe 6 Registre des plaintes

Les annexes sont présentées dans un document joint.

## **1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

M. Dussault ouvre la rencontre en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant de leur présence.

La liste des présences se trouve à l'Annexe 1.

## **2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est présenté pour son adoption et accepté par les participants.

Il figure à l'Annexe 2.

## **3 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 11 SEPTEMBRE 2014**

Le compte rendu de la réunion du 11 septembre 2014 est adopté à l'unanimité.

## **4 BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE**

### **4.1 CONSTITUTION DU FONDS DE FERMETURE**

M. Dussault revient sur la mise en place du fonds de fermeture :

- WM a l'obligation de constituer un fonds pour couvrir tous les coûts afférents à la gestion post-fermeture du lieu d'enfouissement pour une période minimale de 30 ans.
- L'argent est versé dans une fiducie.
- L'accord du MDDELCC est nécessaire pour retirer des sommes.
- Le montant est fixé en fonction des coûts estimés des obligations de WM en période de post-fermeture
- Le total des sommes nécessaires estimées pour la gestion post-fermeture des zones 4 et 5, à partir de 2022, est de 15,5 millions \$.
- La cotisation fixée à 0,57 \$/mètre cube.
- Le montant accumulé dans le fond en date du 31 octobre 2014 est de 9,1 millions \$.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Avez-vous interdiction de toucher à cet argent? Qu'en est-il pour le Ministère?</i>	M. Dussault confirme que l'argent versé dans le fonds est dédié au financement des opérations de post-fermeture du site de Sainte-Sophie et ne peut être utilisé à d'autres fins, que ce soit par WM ou le Ministère.
<i>Y a-t-il d'autres obligations qui doivent être renouvelées cette année?</i>	M. Dussault indique que l'exploitation de la zone 5 du site a débuté en 2012 pour une période de cinq ans. En 2017, un nouveau certificat d'autorisation du ministère sera nécessaire pour l'exploitation de la deuxième tranche de cinq ans. En effet, bien que le décret d'exploitation de WM soit pour 10 ans, le Ministère a prévu une révision au bout de 5 ans, pour tenir compte, si nécessaire, des évolutions technologiques, du marché, etc.
<i>Les coûts calculés pour la gestion post-fermeture sont-ils indexés au coût de la vie?</i>	M. Dussault explique qu'il est prévu que les coûts de gestion du site augmenteront au fil du temps avec l'inflation. Une indexation des coûts associés à la gestion post-fermeture est donc bien prise en compte.
<i>Les intérêts faits sur le fonds sont-ils ajoutés au capital?</i>	M. Dussault confirme que le total de 15,5 millions \$ comprend ces intérêts.
<i>Est-ce des placements sécuritaires?</i>	M. Dussault explique que les investissements réalisés avec l'argent versé sont autorisés par le gouvernement et encadrés pour ne pas comporter trop de risques financiers.
<i>Le gestionnaire est donc encadré et ne peut pas placer n'importe où son argent.</i>	M. Dussault confirme : WM est encadré pour constituer ce fonds de fermeture.
<i>Le fonds de fermeture est un placement : si on considère le montant déjà accumulé, et qu'on estime les intérêts d'ici 2022, on doit être proche de l'objectif, non?</i>	M. Dussault mentionne que les prévisions actuelles font état que les sommes requises pourraient être excédées. . Lors de la révision quinquennale, il est ainsi possible qu'une réduction de la cotisation soit convenue, pour refléter la situation alors mise à jour.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Le total de 15,5 millions \$ est prévu pour les zones 4 et 5. Qu'est ce qui est prévu pour l'ensemble du site?</i>	M. Dussault explique que le reste du site est couvert par une lettre de crédit, qui constitue une garantie financière. En 2003, le Ministre a demandé à WM de mettre de l'argent en fiducie pour les zones 4 et 5, et pour les autres zones, une lettre de crédit car il s'agissait du véhicule financier le plus intéressant. La lettre est déposée au Ministère. Les coûts de gestion de l'ancien site sont inclus dans les opérations courantes du site mais si WM négligeait de respecter ses obligations, le Ministère pourrait utiliser la lettre de crédit pour entreprendre les travaux nécessaires.
<i>Pouvez-vous dès aujourd'hui utiliser l'argent de ce fonds pour des opérations de gestion du site ou devez-vous attendre 2022?</i>	M. Dussault précise que c'est uniquement après 2022 que WM pourra utiliser l'argent présent dans le fonds de fermeture.
<i>Combien avez-vous de sites en Amérique du Nord, et combien sont fermés?</i>	M. Dussault explique que WM compte 267 sites en opération en Amérique du Nord, dont environ 15 au Canada. Certains sites au Québec sont fermés : Saint-Philippe-d'Argenteuil, Sainte-Gertrude. A travers l'Amérique du Nord, 163 sites de WM sont fermés et font l'objet d'un programme de post-fermeture.

#### **ACTION DE SUIVI :**

- Préciser dans le compte rendu de décembre 2014 le nombre de sites que WM gère en Amérique du Nord et combien sont fermés.

#### **4.2 CONTRIBUTION AU FONDS DE VALORISATION AGRICOLE**

M. Dussault rappelle qu'en 2003, WM avait adressé une demande à la MRC de la Rivière-du-Nord pour procéder à un changement de zonage, pour permettre la poursuite des activités d'enfouissement. La MRC avait alors consulté des agriculteurs et d'autres intervenants de la communauté pour identifier une action de compensation pour la perte de terres agricoles. C'est ainsi que le fonds de valorisation agricole a vu le jour, afin de promouvoir et soutenir la mise en œuvre de projets durables permettant de valoriser le développement agricole aux alentours du site d'enfouissement de Sainte-Sophie.

M. Dussault invite Mme Yannie Villeneuve, agente de développement au Centre local de développement (CLD) Rivière-du-Nord et chargée de la gestion du Fonds de valorisation agricole, à faire le point sur le fonds. La présentation est disponible en Annexe 3.

Aide accordée :

- Prêt supérieur à 5 000 \$ jusqu'à 100 000 \$
- Taux d'intérêt : 2 % fixe et remboursement sur 8 ans

État du fonds

- 420 580 \$ accordés en prêts
- 89 220 \$ attribués en subventions
- 509 800 \$ investis au total dans les 9 projets
- 280 000 \$ de disponible pour de nouveaux projets.

Exemples de projets soutenus

- Démarrage d'une plantation de sureau
- Achat équipement pour séchage et entreposage - grains maïs et soya
- Construction d'un entrepôt de pommes de terre et achat de matériel d'entreposage
- Conversion en culture 100% biologique (tomates)

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Vous mentionnez qu'un agriculteur doit injecter une mise de fonds personnelle d'au moins 20% des coûts du projet. Pour un projet de 100 000 \$, faites-vous alors un prêt de 100 000\$ ou 80 000 \$ ?</i>	Mme Villeneuve explique que, pour cet exemple, le prêt s'élèverait à 80 000 \$, puisque l'agriculteur apporterait 20 % des coûts du projet.
<i>Envisagez-vous une modification des critères du fonds si le montant croît?</i>	Mme Villeneuve explique que le fonds peut évoluer s'il y a des demandes en ce sens.

### 4.3 VISITES AU SITE INTERNET

M. Dussault présente les statistiques associées aux visites du site internet :

- 471 sessions ouvertes par 402 utilisateurs, dont beaucoup de nouveaux visiteurs.
- En moyenne, 1,78 pages vues par visite.

**ACTION DE SUIVI :**

- Voir s'il est possible de préciser la deuxième Ville de provenance des visiteurs du site Internet, par ordre d'importance.

## **5 ACTIONS DE SUIVI**

### **5.1 CARTE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT IDENTIFIANT LES DIFFÉRENTES ZONES EXPLOITÉES AU FIL DES ANS**

M. Dussault explique qu'à la demande du comité, une carte a été réalisée pour présenter les différentes zones du site opérées au fil des ans. La carte est disponible à l'annexe 4.

Les questions et commentaires suivants sont formulés :

<b>Questions ou commentaires</b>	<b>Réponses</b>
<i>Votre carte intègre-t-elle les zones exploitées par l'ancien gestionnaire, Intersan?</i>	M. Dussault confirme que la carte inclut les zones exploitées par l'ancien gestionnaire. Il ajoute que WM est responsable de la totalité du site, les anciennes zones exploitées ont ainsi fait l'objet de travaux pour améliorer leur gestion post-fermeture.
<i>Pourrait-on avoir une copie papier de cette carte?</i>	M. Dussault propose d'en distribuer une copie aux membres à la prochaine rencontre.
<i>Pourrait-on réviser les couleurs pour mieux distinguer les légendes?</i>	M. Dussault fera un suivi avec le graphiste pour optimiser les couleurs qui ressortent mal une fois projetées par le vidéoprojecteur.
<i>Pourrait-on avoir l'ensemble du site pour visualiser le reste de la propriété, puisque c'est par là que vous exploiterez dans le futur?</i>	M. Dussault s'engage à ce que la prochaine série de photographies aériennes, réalisée l'an prochain, intègre une vue d'ensemble de la propriété.
<i>En 2022, l'ensemble de votre site sera-t-il utilisé?</i>	M. Dussault répond que la propriété de WM ne sera pas entièrement exploitée en 2022.

**ACTION DE SUIVI :**

- Prévoir des copies papier de la carte du site à la première rencontre de 2015.

- Voir à ajuster les couleurs de la carte car elles ressortent mal une fois projetées par le vidéoprojecteur.
- Veiller à ce que les prochaines photographies aériennes du site incluent l'ensemble de la propriété.

## 5.2 RE-CERTIFICATION DU WILDLIFE HABITAT COUNCIL

M. Dussault souligne que le lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie a été re-certié par le Wildlife Habitat Council (WHC), qui s'assure que les milieux naturels protégés offrent à de nombreuses espèces d'oiseaux, de poissons, de mammifères, de reptiles, d'amphibiens et de plantes un milieu de vie favorable à leur développement et à leur reproduction. Depuis 2006, cette certification est révisée aux 2 ans.

# 6 RAPPORT D'ACTIVITÉS

## 6.1 REGISTRE DES PLAINTES

M. Simon Mercier indique qu'il n'y a pas eu de nouvelle plainte depuis la dernière rencontre.

Il indique qu'il n'y a eu qu'une seule plainte adressée à WM en 2014.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>J'habite à côté du lieu d'enfouissement, je suis à la retraite, et je ne sens plus d'odeurs, contrairement au passé.</i>	M. Dussault ajoute que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines constate également ne plus recevoir de plaintes de citoyens pour des odeurs.
<i>Quelles interventions pouvez-vous mener pour répondre à des signalements?</i>	M. Mercier explique qu'en général, à moins d'une défaillance d'équipement, qui est corrigée immédiatement, les signalements permettent de corriger des situations pour le futur, en permettant de mieux comprendre et anticiper des situations susceptibles de causer des odeurs.
<i>Qu'avez-vous fait concrètement pour répondre au signalement du 16 janvier?</i>	M. Mercier explique que le 16 janvier dernier, les odeurs étaient dues à des travaux d'excavation, qui étaient inévitables. La cause n'était donc pas anormale, WM s'est assurée que ces travaux soient réalisés de façon efficace.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Les travaux d'excavation dont vous parlez sont-ils réguliers, cycliques?</i>	<p>M. Mercier explique qu'il n'y a pas de règle du pouce et que cela dépend de l'évolution des travaux.</p> <p>M. Dussault ajoute que WM travaille beaucoup en mode prévention. Par exemple, lors du forage des puits de captage du biogaz, les entrepreneurs ont des consignes précises pour prévenir l'émanation d'odeurs : terminer les travaux amorcés sur un puits la journée même, interdiction d'effectuer des travaux la fin de semaine, les jours fériés et pendant les vacances de la construction, etc.</p> <p>M. Mercier précise que WM a développé des procédures pour s'assurer que l'entrepreneur ne quitte pas sans avoir terminé les opérations nécessaires pour limiter les risques d'émanation d'odeurs, comme le branchement des puits de captage au réseau une fois qu'ils ont été forés.</p>
<i>Par le passé, vous utilisiez un produit neutralisant d'odeurs. Est-ce toujours le cas?</i>	M. Mercier indique ne plus recourir à ce produit car WM a amélioré ses opérations, au point où cette pratique n'est plus nécessaire.
<i>Que deviennent les restants de tables que nous mettons dans les bacs bruns à Sainte-Sophie?</i>	M. Dussault et Mme Yelle indiquent que ces matières sont transformées en compost par Mironor, à Mirabel.

## 7 PROCHAINE RÉUNION

Il est convenu que la prochaine rencontre du Comité de vigilance ait lieu le jeudi 26 mars 2015, à compter de 19 h.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion s'est terminée à 20h.

Élodie Rolland.

Rapporteuse de la réunion

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Ste-Sophie	M. Yvon Berthiaume (président du Comité)	x	
	Ste-Sophie	Mme Lorraine Couët		
	Ste-Sophie	M. Robert Proulx		
	Ste-Sophie	M. André Boucher		
	St-Jérôme	Mme Céline Mul		
	Ste-Sophie	M. Ronald Gill	x	
	Ste-Sophie	Mme Olga Bazusky		
	Ste-Anne-des-Plaines	Mme Marie-Ève Robinson		
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Ste-Sophie	M. Claude Lamontagne (district #2)	x	
		M. Eric Jutras (district #4)	x	
	MRC de la Rivière du Nord	M. Eric Brunet		
		M. Pierre Godin (substitut) Mme Josée Yelle	x	
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	M. Benjamin Plourde		
	Municipalité de Saint-Hippolyte	n/d		
Représentants des groupes environnementaux	Association des riverains du lac L'Achigan	M. Georges Raymond		
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	Mme Maryse Blanchette	x	
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Mme Nicole S. Joyal	x	
		M. Jacques Boivin (substitut)		
	CLD de la Rivière-du-Nord	Mme Yanie Villeneuve	x	
Représentant du milieu agricole	UPA	M. Roger Chaumont	x	

**WASTE MANAGEMENT :**

M. Martin Dussault, Directeur des relations publiques

M. Ghislain Lacombe, Directeur de l'ingénierie et de l'environnement

M. Simon Mercier, Directeur des opérations

**TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ**

M. Alex Craft, animateur

Mme Élodie Rolland, rapporteuse

**COMITÉ DE VIGILANCE**  
**Lieu d'enfouissement technique de Waste Management, Sainte-Sophie**  
**Bureaux de Waste Management, Sainte-Sophie**  
**2535, 1ere rue Ste-Sophie, J1J 2R7**  
**4 décembre 2014, 18 h**

---

**Ordre du jour (proposition)**

- 19 h 00 Mot de bienvenue
- 19 h 05 Approbation de l'ordre du jour  
Approbation du compte rendu (réunion du 11 septembre 2014)
- 19 h 10 Bilan de l'année écoulée
- Constitution du fonds de fermeture
  - Bilan du Fonds de valorisation agricole
  - Visites au site Internet
- 19 h 40 Pause
- 19 h 50 Actions de suivi
- Carte du lieu d'enfouissement identifiant les différentes zones exploitées au fil des ans
- 20 h 10 Rapports d'activités
- Registre des plaintes et bilan annuel
- 20 h 20 Divers et prochaine réunion
- 20 h 30 Fin de la rencontre

Depuis mars 2014, afin d'encadrer les rencontres et en faciliter la préparation, un calendrier annuel de thèmes à aborder a été adopté par les membres du Comité de vigilance. Ce calendrier n'empêche pas d'aborder d'autres sujets au cours des rencontres, et pourra évoluer au fil du temps, selon les besoins.

# Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

Réunion régulière  
4 décembre 2014



## Ordre du jour

- **Approbation de l'ordre du jour et du dernier compte rendu**
  
- **Bilan de l'année écoulée**
  - Constitution du fonds de fermeture
  - Bilan du Fonds de valorisation agricole
  - Visites au site internet
  
- **Actions de suivi**
  - Carte du lieu d'enfouissement identifiant les zones exploitées
  - Re-certification par le WHC du programme de préservation des habitats fauniques sur la propriété de WM
  
- **Rapport d'activités**
  - Registre des plaintes et bilan annuel
  
- **Divers et prochaine réunion**



## Bilan de l'année écoulée

### • Constitution du fonds de fermeture

- WM a l'obligation de constituer un fonds pour couvrir tous les coûts afférents à la gestion post-fermeture du lieu d'enfouissement pour une période minimale de 30 ans.
- Les sommes sont calculées sur chaque mètre cube utilisé dans les secteurs qui ont fait l'objet d'un agrandissement.
- L'argent est versé dans une fiducie.
- L'accord du MDDELCC est nécessaire pour retirer des sommes.
- Le montant de la contribution est fixé en fonction des coûts estimés des obligations de WM en période de post-fermeture (suivi environnemental, entretien et réparation des équipements de traitement).



## Bilan de l'année écoulée

### • Constitution du fonds de fermeture

- Total des sommes nécessaires estimées pour la gestion post-fermeture des zones 4 et 5 : 15,5 millions \$, à partir de 2022, pour une période minimale de 30 ans.
- Cotisation fixée à 0,57\$/mètre cube.
- Total du fond au 31 octobre 2014 est de 9,1 millions \$.
- Révision quinquennale à venir, tel que prévu par le plus récent décret 829-2009.



## Bilan de l'année écoulée

- Bilan du Fonds de valorisation agricole

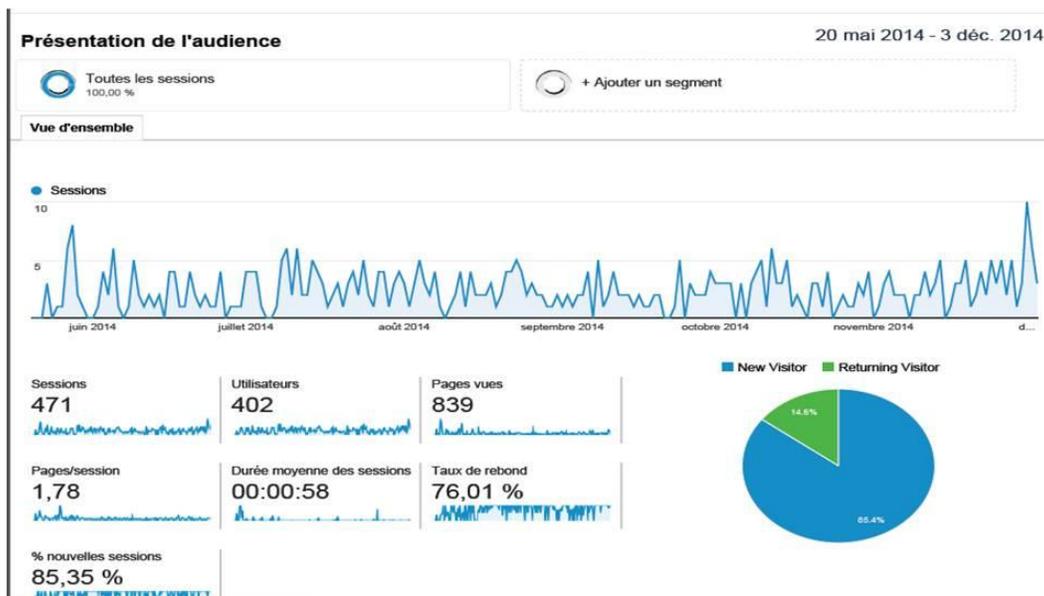
- Présentation de Mme Yanie Villeneuve, du CLD de la Rivière-du-Nord



Page 5

## Bilan de l'année écoulée

- Visites au site Internet



## Bilan de l'année écoulée

- Visites au site Internet

Ville	Sessions	% Sessions
1. Montreal	48	10,19 %
2. (not set)	32	6,79 %
3. Sorel	26	5,52 %
4. Sao Paulo	18	3,82 %
5. Sherbrooke	15	3,18 %
6. Saint-Jerome	14	2,97 %
7. Belo Horizonte	8	1,70 %
8. Boucherville	8	1,70 %
9. Curitiba	6	1,27 %
10. Houston	6	1,27 %

## Ordre du jour

- **Actions de suivi**
  - Carte du lieu d'enfouissement identifiant les zones exploitées
  - Re-certification par le WHC du programme de préservation des habitats fauniques sur la propriété de WM
- **Rapport d'activités**
- **Divers et prochaine réunion**



Page 8



Page 9







## Ordre du jour

- **Actions de suivi**
  - Re-certification par le WHC du programme de préservation des habitats fauniques sur la propriété de WM



Page 16

## Re-certification par le WHC



## Rapports d'activités

Registre des plaintes



## Rapports d'activités

- **Registre des plaintes**
  - Aucune plainte n'a été enregistrée depuis la dernière réunion.
- **Bilan annuel**
  - Une seule plainte a été enregistrée en 2014

Date de la plainte	Température	Plaignant	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
16 janvier 2014	Vents du Sud-Ouest à 11km/h	Voisin 2 <sup>e</sup> rue	Odeurs de déchets	Des travaux d'excavation de déchets étaient en cours sur le site. Les travaux ont débuté plus rapidement que prévu et l'avis d'odeurs n'avait pas été envoyé. L'avis a été envoyée et une attention particulière a été portée au recouvrement de la zone de travaux.



## Divers et prochaine réunion



## Divers et prochaine réunion

